

# Enquête sur l'innovation et les stratégies d'entreprise

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 13 mars 2019

---

## Les technologies de veille stratégique représentent le type de technologie de pointe le plus couramment utilisé

Les technologies de pointe sont de nouvelles technologies (équipements et logiciels) qui exercent une nouvelle fonction ou améliorent grandement certaines fonctions par rapport à d'autres technologies couramment utilisées dans l'industrie ou par des concurrents, permettant ainsi aux entreprises de fonctionner de manière plus efficace et compétitive. Les technologies de pointe peuvent être conçues à l'interne ou achetées à l'extérieur.

En 2017, plus de 4 entreprises sur 10 (42,8 %) ont utilisé au moins un type de technologie de pointe. Les technologies de veille stratégique (22,5 %), telles que les systèmes informatiques en nuage et les outils d'analyse de mégadonnées, représentaient le type de technologie de pointe le plus couramment utilisé par les entreprises. Les technologies de veille stratégique étaient plus susceptibles d'être adoptées par les grandes entreprises (36,9 %) que par les entreprises de taille moyenne (29,2 %) ou les petites entreprises (20,7 %). Les technologies de veille stratégique étaient surtout utilisées dans trois secteurs des services, où plus de 4 entreprises sur 10 ont déclaré y avoir recours : l'information et la culture (47,0 %); la finance et les assurances à l'exclusion des autorités monétaires (43,7 %); et les services professionnels, scientifiques et techniques (41,2 %).

Plus l'entreprise était grande, plus elle était susceptible d'adopter une technologie de pointe. En 2017, 60,2 % des grandes entreprises ont utilisé au moins un type de technologie de pointe, contre 51,0 % des entreprises de taille moyenne et 40,6 % des petites entreprises.

En général, les entreprises de toutes les régions du Canada affichaient la même propension à adopter des technologies de pointe, sauf au Canada atlantique, où une proportion plus faible d'entreprises (35,3 %) ont déclaré utiliser ces technologies.

Les technologies qui ont le potentiel de transformer fondamentalement les activités commerciales, mais qui en sont encore généralement à l'une des premières étapes de la mise en œuvre, sont considérées comme émergentes. Près de 2 entreprises sur 10 (18,9 %) ont adopté au moins un type de technologie émergente en 2017.

Comme dans le cas des technologies de pointe, plus l'entreprise était grande, plus elle était susceptible d'adopter des technologies émergentes. En outre, les entreprises du centre du Canada — Québec (21,7 %) et Ontario (21,1 %) — étaient plus susceptibles d'adopter ces nouvelles technologies que les entreprises du Canada atlantique (12,3 %) et celles du reste du pays (15,1 %).

Les « systèmes intégrés d'Internet des objets (IdO) » (systèmes permettant à des appareils et à des objets de se connecter entre eux et de communiquer) étaient la technologie émergente la plus courante, 12,2 % des entreprises les ayant utilisés. En comparaison, les entreprises étaient moins susceptibles d'utiliser l'intelligence artificielle (4,0 %) et la technologie géomatique ou géospatiale (3,7 %). Moins de 2 % des entreprises ont déclaré faire appel à la nanotechnologie, à la biotechnologie ou à la technologie de chaîne de blocs.

Les entreprises des secteurs de l'industrie de l'information et de l'industrie culturelle (21,3 %), de la finance et des assurances (à l'exception des autorités monétaires) (20,6 %) et des services publics (18,8 %) étaient les plus susceptibles d'utiliser des systèmes intégrés d'IdO. C'est également le secteur de la finance et des assurances (à l'exception des autorités monétaires) qui a enregistré le plus fort taux d'adoption de l'intelligence artificielle (19,1 %) et de la technologie de chaîne de blocs (13,4 %).

L'intelligence artificielle était plus susceptible d'être adoptée par les grandes entreprises (10,1 %) que par les moyennes (7,1 %) ou les petites entreprises (3,2 %). En ce qui concerne la répartition par secteur, outre la finance et les assurances, les entreprises du secteur de l'information et de la culture (16,8 %) et les services professionnels, scientifiques et techniques ont enregistré les taux d'adoption les plus élevés (11,5 %).



Parmi les entreprises qui n'ont pas utilisé de technologies de pointe ou de technologies émergentes, plus du tiers ont déclaré que ces technologies n'étaient pas utiles à leurs activités (37,4 %) ou ont répondu ne pas avoir besoin d'y investir pour poursuivre leurs activités (37,0 %). Une proportion plus faible d'entreprises ont indiqué que ces technologies ne justifiaient généralement pas leur coût. Certaines entreprises étaient soit peu convaincues des avantages économiques de l'adoption des technologies de pointe ou des technologies émergentes (18,2 %), soit ont été rebutées par leur coût élevé (18,2 %).

**Tableau 1**  
**Proportion d'entreprises qui utilisent des technologies de pointe ou des technologies émergentes, 2017**

	Les entreprises qui utilisent des technologies de pointe en 2017 <sup>1</sup>	Les entreprises qui utilisent des technologies émergentes en 2017 <sup>2</sup>	Les entreprises qui utilisent des technologies de pointe ou des technologies émergentes en 2017 <sup>3</sup>
	%		
<b>Total</b>	<b>42,8</b>	<b>18,9</b>	<b>46,1</b>
<b>Grandeur</b>			
Petites	40,6	17,6	44,0
Moyennes	51,0	23,2	53,3
Grandes	60,2	29,1	63,0
<b>Région</b>			
Canada atlantique	35,3	12,3	37,3
Québec	42,4	21,7	46,7
Ontario	42,9	21,1	46,6
Reste du Canada	44,4	15,1	46,5
<b>Industrie</b>			
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	37,6	22,3	44,4
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	39,2	21,8	45,7
Services publics	67,3	36,7	70,6
Construction	36,3	19,9	39,8
Fabrication	52,8	15,5	54,7
Industries de services sélectionnées	41,9	19,2	45,2
Commerce de gros	52,9	18,9	56,5
Commerce de détail	28,7	11,0	29,9
Transport et entreposage	45,6	16,1	48,4
Industrie de l'information et industrie culturelle	59,8	35,2	62,8
Finances et assurances à l'exclusion des autorités monétaires	54,8	28,4	57,2
Services immobiliers et services de location et de location à bail	37,7	11,2	38,9
Services professionnels, scientifiques et techniques	56,1	38,4	63,8
Gestion de sociétés et d'entreprises	33,0	9,4	34,5
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	36,4	17,5	41,5

1. Le pourcentage des entreprises qui utilisent des technologies de pointe en 2017 comprend les entreprises qui ont utilisé au moins l'une des technologies de pointe suivantes : technologies de manutention du matériel, de chaîne d'approvisionnement ou de logistique; technologies de conception ou de contrôle de l'information; technologies de traitement et de fabrication; technologies propres; systèmes de sécurité ou d'authentification évolués; technologies de veille stratégique; autres types de technologies de pointe.

2. Le pourcentage des entreprises qui utilisent des technologies émergentes en 2017 comprend les entreprises qui ont utilisé au moins l'une des technologies émergentes suivantes : nanotechnologie; biotechnologie; technologie géomatique ou géospatiale; intelligence artificielle; systèmes intégrés d'Internet des objets; technologie de chaîne de blocs; autres types de technologies émergentes.

3. Le pourcentage des entreprises qui utilisent des technologies de pointe ou des technologies émergentes en 2017 comprend les entreprises qui ont utilisé au moins un type de technologie de pointe ou de technologie émergente.

Source(s) : Tableau [27-10-0367-01](#)

## Les technologies propres utilisées par 1 entreprise sur 10

Les technologies propres englobent tous les biens et services réduisant les impacts environnementaux grâce à la mise en œuvre d'activités de protection de l'environnement ou à l'utilisation durable des ressources naturelles.

En général, les entreprises étaient moins susceptibles d'utiliser les technologies propres (10,0 %) que les autres types de technologie de pointe. Cependant, certains secteurs et industries ont déclaré des taux relativement élevés d'adoption des technologies propres, notamment les entreprises de transport par pipeline (37,6 %) et de services

---

publics (36,1 %). Environ 2 entreprises sur 10 appartenant au domaine du transport ferroviaire et par eau (22,0 %) ou au domaine de l'extraction de pétrole et de gaz (20,3 %) ont également déclaré faire usage de technologies propres.

Les entreprises ont principalement eu recours aux technologies propres à des fins de protection de l'environnement (90,1 %), de gestion des ressources durables (75,7 %) et d'adaptation des biens (59,4 %). Les entreprises de construction ont enregistré le taux le plus élevé d'utilisation des technologies propres pour protéger l'environnement (98,4 %), tandis que celles des services publics en utilisaient pour gérer les ressources durables (89,6 %).

### **Les avantages environnementaux découlant de l'innovation sont plus souvent liés à l'utilisateur final ou au consommateur**

Des avantages environnementaux peuvent être attribuables à l'utilisation de technologies émergentes ou de technologies de pointe (p. ex. les technologies propres), mais peuvent également découler de la mise en œuvre d'innovations.

De 2015 à 2017, un peu plus du tiers (35,4 %) des entreprises novatrices, soit les entreprises ayant mis en œuvre n'importe quel type d'innovation durant la période de trois ans, ont déclaré avoir lancé une innovation qui a apporté des avantages environnementaux à l'utilisateur ou au consommateur final. Les entreprises du secteur des services publics (54,4 %) et du secteur de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse (50,5 %) étaient les plus susceptibles d'être de ce nombre.

À titre de comparaison, un peu plus de 2 entreprises novatrices sur 10 (22,0 %) ont déclaré des innovations qui ont eu pour effet d'accroître les activités de protection de l'environnement. Une fois de plus, ce sont les entreprises du secteur de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse (52,8 %) et du secteur des services publics (44,1 %) qui ont le plus souvent déclaré cet avantage.

En outre, 47,5 % des entreprises ayant mis en œuvre des innovations en matière de produits ou de procédés au cours de la période allant de 2015 à 2017 ont déclaré des avantages environnementaux liés à une utilisation efficace des ressources de production. De tels avantages ont été déclarés par près des trois quarts (72,2 %) des entreprises du secteur de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse, suivies des entreprises du secteur de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz (57,6 %).

L'avantage environnemental le plus souvent déclaré par les entreprises ayant mis en œuvre des innovations en matière de produits et de procédés était une réduction de la consommation de ressources grâce au recyclage d'eau, de déchets ou de matériaux (30,3 %). Suivait un emploi plus efficace des ressources grâce à une utilisation réduite d'énergie (26,3 %) et de matériaux (24,7 %). Les avantages liés à l'utilisation de carburants renouvelables, comme l'éthanol, le biodiesel, le biogaz, le biocharbon et l'hydrogène, étaient les moins courants (4,9 %).

## Note aux lecteurs

L'Enquête sur l'innovation et les stratégies d'entreprise (EISE) de 2017 est une initiative conjointe menée par Statistique Canada; Innovation, Sciences et Développement économique Canada; Affaires mondiales Canada; la Banque du Canada; l'Agence de promotion économique du Canada atlantique; l'Institut de la statistique du Québec; et le ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce de l'Ontario.

L'EISE de 2017 fournit des renseignements importants sur les décisions stratégiques, les activités d'innovation et les stratégies opérationnelles des entreprises canadiennes. Les données sur l'innovation sont recueillies pour une période de trois ans. Pour l'EISE de 2017, la période triennale allait de 2015 à 2017. Pour les cycles antérieurs de l'enquête, les périodes allaient de 2010 à 2012 pour l'EISE de 2012, et de 2007 à 2009 pour l'EISE de 2009. Alors que le questionnaire était identique en 2009 et en 2012, des changements au contenu et à la conception ont été apportés au questionnaire de l'EISE de 2017.

L'échantillon de l'EISE de 2017 comprenait 13 252 entreprises, ce qui représente une population de 66 474 entreprises au Canada comptant au moins 20 employés et ayant des revenus de 250 000 \$ ou plus. Ces entreprises étaient réparties dans 14 secteurs du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (2012) et comprenaient des groupes d'industries et des industries plus détaillées.

En 2017, l'échantillon a été stratifié en quatre régions : la région de l'Atlantique, le Québec, l'Ontario et le reste du Canada. En ce qui a trait au Canada, l'échantillon a également été stratifié selon le groupe d'industries et la taille de l'entreprise : petite (de 20 à 99 employés), moyenne (de 100 à 249 employés) et grande (250 employés ou plus). La collecte des données pour la période de référence de 2017 s'est déroulée de janvier à avril 2018.

Les estimations de l'EISE de 2017 sont présentées principalement en pourcentages accompagnés d'indicateurs de la qualité. Les indicateurs de la qualité des données applicables aux estimations en pourcentage sont fondés sur l'erreur-type et le nombre d'observations.

Les données de l'EISE de 2012 et celles de l'EISE de 2009 peuvent être consultées dans des tableaux archivés ([12-604-X](#)).

**Tableaux disponibles :** [27-10-0149-01](#), [27-10-0356-01](#), [27-10-0365-01](#) à [27-10-0369-01](#) , [33-10-0153-01](#) à [33-10-0159-01](#) , [33-10-0166-01](#), [33-10-0167-01](#), [33-10-0173-01](#) à [33-10-0179-01](#) , [33-10-0181-01](#) à [33-10-0183-01](#) et [33-10-0193-01](#).

**Définitions, source de données et méthodes :** numéro d'enquête **5171**.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 ([STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca)).